

11 LA TRAVERSIERE

Société civile immobilière au capital de 5 000,00 €

Siège social : 25 rue de Baillé

25500 MONTLEBON

Société en cours de formation

DECISION UNANIME DES ASSOCIES DU 08 JUIN 2026

Les soussignés :

- **Monsieur Alexandre BRISMONTIER,**
- **Madame Sandrine BRISMONTIER,**
- **Monsieur Damien RIBEIRO,**
- **Madame Liliane RIBEIRO,**

agissant en qualité de seuls associés de la société 11 LA TRAVERSIERE, société civile au capital de 5 000 euros, dont le siège est 25 rue de Baillé, 25500 MONTLEBON,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date du 08 juin 2026,

Nomment en qualité de gérants de la Société pour une durée illimitée :

- **Madame Sandrine DE SA, épouse BRISMONTIER,**

Née le 05 juin 1982 à DREUX (28)

Demeurant 25 rue de Baillé 25500 MONTLEBON

De nationalité française

- **Monsieur Damien RIBEIRO,**

Né le 06 septembre 1985 à VERSAILLES (78)

Demeurant 12 rue Gonsalve Pertusier 25500 MORTEAU

De nationalité française

Madame Sandrine BRISMONTIER et Monsieur Damien RIBEIRO disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, la gérance ne pourra sans y avoir été autorisée au préalable par une décision ordinaire des associés, acheter, vendre ou échanger tous immeubles, acquérir et céder toute mitoyenneté, stipuler et accepter toutes servitudes, contracter tous emprunts pour le compte de la Société autres que les découverts normaux en banque, consentir toutes hypothèques et autres garanties sur les actifs sociaux.

Madame Sandrine BRISMONTIER et Monsieur Damien RIBEIRO acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Leur rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à MONTLEBON

Le 08 juin 2026

- **Alexandre BRISMONTIER**, associé

Signature

- **Sandrine BRISMONTIER**, Gérante associée

Signature

Mention manuscrite : « Bon pour acceptation des fonctions de gérant pour une durée indéterminée »

Bon pour acceptation des fonctions de gérant pour une durée indéterminée

- **Damien RIBEIRO**, Gérant associé

Signature

Mention manuscrite : « Bon pour acceptation des fonctions de gérant pour une durée indéterminée »

Bon pour acceptation des fonctions de gérant pour une durée indéterminée

- **Liliane RIBEIRO**, Associée

Signature :